

Conférence

Genève (Suisse)

Jeudi 22 octobre 2009

Evaluation du Parlement, objectifs, méthodes, résultats et impacts (Expériences du Sénat cambodgien)

S.E. M. OUM Sarith, Secrétaire général

22 octobre 2009

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, j'ai un grand honneur d'être ici avec vous, et de partager les expériences que nous avons tirées du processus d'évaluation. L'évaluation est d'une grande importance pour toutes les institutions, puisqu'elle permet d'identifier ce qu'une institution a réussi, ce qu'elle n'a pas réussi et de trouver des stratégies pour de futures améliorations. De la même façon, les Parlements doivent aussi évaluer leurs performances.

Je profite de cette occasion pour faire part de notre plus grande appréciation et exprimer nos sincères remerciements au Secrétariat de l'UIP pour la publication des ouvrages *Outils d'auto-évaluation à l'intention des parlements* et *Les Parlements et la démocratie au 21^{ème} siècle* qui nous ont guidés dans notre démarche d'évaluation. Ces deux documents importants ont été pour nous une aide précieuse qui coïncide l'occasion du 10^{ème} anniversaire de notre Sénat, alors que nous devons évaluer les résultats de ces dix années.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de partager avec vous nos études sur des cas suivants :

Objectifs

Par une décision du Comité permanent du Sénat cambodgien, en date du 28 avril 2009, une commission *ad hoc* a été créée, composée des présidents des 9 commissions spécialisées, venant de tous partis politiques ayant des sièges au Sénat, des directeurs de tous les départements et de fonctionnaires expérimentés. Cette commission a été dirigée par un président, assisté d'un vice-président et d'un secrétaire.

Nous avons mené cette évaluation pour identifier les points forts et les points faibles du Sénat cambodgien au cours de ces dix dernières années, en ce qui concerne ses trois fonctions principales : législation, représentation et du contrôle. Cette évaluation nous a aussi permis de voir ce qui a été accompli avec succès, et ce qui ne l'a pas été, et d'envisager d'approfondir les réformes dans l'accomplissement de ces fonctions, ce

qui devrait permettre au Sénat de se conformer aux standards des parlements démocratiques.

Lors du processus d'évaluation, nous avons obtenu le soutien et l'encouragement des dirigeants du Sénat ainsi que la participation active des sénateurs et des cadres supérieurs, même si certains avaient exprimé leurs réticences à rendre public les résultats de cette évaluation, craignant que cela affecte leur travail et leur prestige. De plus, certains sénateurs ont préféré s'en tenir aux anciennes méthodes de travail et ont refusé de soutenir cette évaluation.

Outils

Le Sénat cambodgien a décidé d'utiliser deux documents publiés par l'Union interparlementaire (UIP) : **Evaluer le Parlement : outils d'auto-évaluation à l'intention des parlements** et un second document sur **Les parlements et la démocratie au 21^{ème} siècle**. Nous les avons utilisés en tant que documents fondamentaux de base pour l'évaluation.

Les principales méthodes d'évaluation que nous avons utilisées sont les suivantes :

- Les deux ouvrages **Evaluer le Parlement : outils d'auto-évaluation à l'intention des parlements** et **Les parlements et la démocratie au 21^{ème} siècle** ont été présentés au groupe de travail du Secrétariat général afin de lui donner les bases de l'évaluation parlementaire.
- Nous avons utilisé les outils ci-dessus pour guider notre évaluation. Nous avons répondu à toutes les questions en comparant notre situation et notre développement actuels aux critères des parlements démocratiques, que sont la représentativité, la transparence, l'accessibilité, la responsabilité et l'efficacité.
- Le groupe de travail du serétariat général du Sénat d'évaluation a été divisé en deux sous-groupes : le premier était chargé d'étudier et de répondre aux questions des sections 1 à 3 (la représentation du Parlement, le contrôle sur l'exécutif et la capacité de législation du Sénat) et le second groupe était chargé de répondre aux questions des sections 4 à 6 (la transparence et l'accessibilité du Parlement, la responsabilité du Parlement, l'implication du Sénat cambodgien dans la politique internationale).
- Les groupes de travail ont rédigé les projets de réponses respectives et les ont soumis à la commission *ad hoc* pour être améliorées.
- Après avoir reçu les projets de réponses de chaque groupe de travail, la commission *ad hoc* a alors organisé un séminaire de trois jours du 28 au 30 septembre 2009, auquel ont participé les sénateurs, les partenaires internationaux de développement et les membres de l'équipe du Secrétariat général dans l'objectif d'obtenir d'autres recommandations avant de soumettre à l'approbation du Comité permanent du Sénat.

- Le contenu final des résultats de l'évaluation a été approuvé par le Comité permanent le 12 octobre 2009.

Résultats et recommandations

Grâce à un débat sur les résultats de l'évaluation de dix années de travail du Sénat, la commission *ad hoc*, le groupe de travail du Secrétariat général du Sénat et l'ensemble des participants au séminaire ont découvert quelques points faibles majeurs qui sont à améliorer :

Section 1 : Représentativité du Sénat

- 1.2 Représentativité des femmes dans la composition du Sénat
- 1.9 Efficacité du Parlement en tant que forum de débats sur des questions d'intérêt public

Section 2 : Contrôle parlementaire sur l'Exécutif

- 2.3 Capacité du Sénat à influencer et à vérifier le budget national lors de toutes ses étapes
- 2.5 Capacité du Sénat à demander des comptes aux institutions publiques non élues

Section 3 : Capacité de législation du Sénat

- 3.1 Capacité du Sénat de soumettre les projets de loi pour un débat total et ouvert.
- 3.2 Efficacité des procédures des commissions dans l'examen et de l'amendement des projets et propositions de loi.

Section 4 : Transparence et accessibilité du Sénat

- 4.5 Opportunités pour les électeurs d'exprimer leurs points de vue et leurs préoccupations directement à leurs représentants, quelle que soit leur affiliation partisane

Section 5 : Responsabilité du Sénat

- 5.3 Efficacité du système garantissant le respect des codes de conduites par les membres du Sénat
- 5.7 Contrôle sur le niveau de confiance du public à l'égard du Sénat

Section 6 : Implication du Sénat dans la politique internationale

- 6.1 Efficacité du Sénat à examiner et à contribuer à la politique étrangère du gouvernement
- 6.2 Adéquation et précision de l'information disponible au Sénat sur les positions du gouvernement dans le cadre de ses négociations au sein d'instances régionales et mondiales.

Toutes ces questions que nous avons soulevées sont liées au cadre législatif et procédural décrit dans la Constitution, les règlements intérieurs, la loi sur l'élection des

sénateurs, le statut et le rôle des sénateurs, la fonction et les compétences des 9 commissions spécialisées ainsi que ceux du Secrétariat général du Sénat.

Pour la continuité du travail du Sénat, la commission *ad hoc* a émis plusieurs recommandations ainsi que d'importantes mesures pour la réforme du Sénat, qui ont été soumises au Comité permanent.

Recommandations pour le Sénat

1. Continuer à renforcer son rôle représentatif d'une façon plus efficace en rendant visite aux communes/sangkats locales et en organisant une consultation publique dans les localités afin de recueillir l'opinion et les données des communes concernant les exigences de nouvelles lois et l'impact de l'application des lois en vigueur, afin d'accroître la confiance des électeurs.

2. Continuer à mener des consultations avec la Ligue nationale des conseils des communes/sangkats, l'Association des conseils de communes/sangkats et les conseils de la capitale, des villes, des provinces et des districts sur la politique de la décentralisation et de la déconcentration ainsi que sur d'autres questions impliquant l'administration au niveau national, grâce à la mise en place des 4 mécanismes suivants :

A – Organiser des forums dans les 8 régions

B – Organiser des forums réunissant les sénatrices et les femmes membres de conseils de communes/sangkats dans les régions

C – Organiser des forums pour la Ligue nationale des conseils de communes/sangkats et l'Association des conseils de communes/sangkats dans la capitale et dans les provinces, et les rapporter au Comité permanent du Sénat

D – Organiser le forum annuels au niveau national entre le Sénat et la Ligue nationale des conseils de communes/sangkats, l'Association des conseils des communes/sangkats dans la capitale et dans les provinces et d'autres institutions concernées par la politique de décentralisation et déconcentration.

3. Continuer à renforcer son rôle législatif et de contrôle du Sénat à travers le développement des capacités et compétences des sénateurs et de leurs assistants, en particulier la capacité à collecter, capacité d'expertise et faire des recommandations.

4. Continuer à se concentrer sur les problèmes des électeurs dans les régions et de la population dans tout le pays afin de trouver des solutions dans le cadre des trois fonctions principales du Sénat.

5. Les commissions spécialisées du Sénat devraient renforcer et élargir leurs relations avec les institutions nationales, la société civile et les autres organisations internationales afin d'échanger plus efficacement les informations.

6. Organiser des sondages publics pour identifier les besoins principaux des électeurs et accroître la confiance de la population dans tout le pays.
7. Examiner et étudier les anciennes procédures non-officielles utilisées auparavant par le Sénat et les inclure dans le règlement intérieur afin d'en faire une structure systématique
8. Les commissions spécialisées devraient conserver les rapports relatifs à leurs propres domaines afin de soumettre au Comité permanent du Sénat
9. Les commissions spécialisées devraient établir leurs propres programmes et plans de travail clairs et précis.
10. Apprendre à exprimer ses opinions et à faire des recommandations sur les textes de loi, soit par l'intermédiaire de rapports, soit dans le cadre des séances du Sénat.
11. En séance ou dans le cas de recommandations sur des textes législatifs, au moins un représentant de chaque parti politique siégeant au Sénat, se lever et émettre son opinion ou d'autres suggestions afin de refléter ses propres positions politiques.
12. Envisager d'établir des groupes politiques

Recommandations pour le Secrétariat général

1. Continuer à fournir aux institutions des services de meilleure qualité et plus efficaces du Sénat.
2. Continuer à chercher assistance et soutien auprès des partenaires de développement et d'autres parlements amis pour le développement de l'institution.
3. Entreprendre des réformes structurelles relatives à sa propre administration, ses rôles, ses fonctions et responsabilités afin de rendre de meilleurs services au Sénat en conformité avec les standards des parlements démocratiques dans le monde
4. Mettre à jour le cadre stratégique et le plan d'action afin de promouvoir la capacité du Sénat cambodgien

Ces recommandations ci-dessus ne sont que de premières étapes. En ce qui concerne les stratégies à moyen et long terme, la commission *ad hoc* s'est rendu compte qu'il lui faudrait continuer ses recherches sur les dispositions juridiques et les procédures légales mentionnées dans la Constitution, le règlement intérieur, la loi sur l'élection des sénateurs, le statut des sénateurs, les rôles, la fonction les et compétences des commissions spécialisées et du Secrétariat général. Elle devrait aussi étudier les procédures du standard des Parlements dans la région et dans le monde afin d'obtenir des mesures et des changements efficaces pour des fins d'un meilleur développement du Sénat.

Conclusion

Le document d'évaluation des résultats du Sénat de ces dix dernières années est de première importance pour lui permettre de poursuivre sa mission, afin de servir les intérêts suprêmes de la nation, les électeurs et toute la population cambodgienne avec grande responsabilité, qualité et efficacité, et de devenir ainsi une réelle instance représentative de la nation et des électeurs. Malgré nos engagements, le Sénat cambodgien fait face à de nombreux défis, tels que le manque de ressources humaines et matérielles qui constituent un facteur fondamental de notre succès pour atteindre nos objectifs. Puisque j'ai la chance d'être ici parmi vous, je souhaite faire un appel à nos partenaires de développement et aux Parlements amis pour qu'ils poursuivent leur précieux soutien et nous serions également très reconnaissants de recevoir toute nouvelle assistance de la part de nos amis.